



# RSE :

## LA LOCOMOTIVE RÉGLEMENTAIRE EST LANCÉE À PLEINE VITESSE

*Assurance for good a mené, avec le magazine l'Assurance en Mouvement by Vovox, à l'automne 2021, une enquête auprès de collaborateurs du secteur de l'assurance à propos de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ses résultats se montrent riches en enseignements et en contrastes. Valérie Loizillon et Sophie Laxenaire, co-fondatrices d'Assurance for good analysent cette photographie de la connaissance du secteur de l'assurance sur les enjeux de responsabilité sociale et sociétale.*

[La Nouvelle Revue du Courtage /LNRC] **Si les répondants de votre enquête connaissent la RSE et se montrent en majorité engagés, les résultats obtenus ne semblent pas être à la hauteur de leurs attentes. Pourquoi ?**

[**Sophie Laxenaire**] L'enquête menée en septembre/octobre 2021 montre effectivement des résultats contrastés, que nous retrouvons d'ailleurs dans les états des lieux que nous réalisons lorsqu'une entreprise nous missionne pour adresser ses enjeux autour de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le chiffre de 37 % environ de répondants qui déclarent ne pas connaître ou ne pas bien identifier ce qu'est la RSE montre qu'il reste du chemin à parcourir.

Dans les organisations qui expriment une connaissance du sujet, y compris au plus haut niveau de la hiérarchie, le consensus est large et nous rencontrons conviction et intérêt. Dans d'autres structures, la prise de conscience et l'intention sont présentes, mais le passage au plan d'action peut être décalé faute de feuille route structurée et de méthodologie pour activer la mise en œuvre.

[**Valérie Loizillon**] Une stratégie RSE efficace et partagée, est soutenue par une politique concrète, opérationnelle et pilotée, et portée par une vision stratégique. Sans cette brique stratégique, sans partage de cette vision, la lisibilité interne et externe des actions en pâtit et les efforts engagés portent plus difficilement leurs fruits.



### [LNRC] Comment structurez-vous votre approche lorsqu'Assurance for good intervient dans une entreprise ?

[**Sophie Laxenaire**] Nous commençons par poser le cadre, faire un état des lieux. Cette étape indispensable va nous permettre de définir une vision partagée qui fait la synthèse de l'ambition du ou des dirigeant(s), des attentes des collaborateurs et des actions déjà engagées. Pourquoi agir ainsi ? D'abord pour construire un *story-telling* à impact et donner du sens à la démarche, ce qui reste vital pour embarquer les collaborateurs, mais aussi pour pouvoir élaborer une stratégie de développement *business* et RSE cohérente. À la fin de cette première intervention, l'entreprise

dispose d'une feuille de route, d'un calendrier et d'indicateurs clés. Elle est ainsi en position de nommer un pilote ou une équipe pilote pour prendre en main le sujet en interne et passer à la phase d'activation opérationnelle.

En temps 2, nous formons les collaborateurs et l'équipe pilote pour que tout le monde parle le même langage et s'approprie l'ambition de l'entreprise. Pendant cette phase, chacun va pouvoir changer sa manière d'approcher les sujets, et collectivement, de nouveaux réflexes métier et de nouveaux critères de décision peuvent être définis.

Assurance for good investit d'ailleurs dans la formation : en ce début d'année nous lançons, avec un partenaire, 6 modules dédiés à la RSE pour les acteurs de l'assurance. Ces 6 modules sont éligibles à la DDA.

Cette hétérogénéité de situations, entre entreprises pionnières et entreprises à faible maturité RSE, se reflète dans les résultats de l'enquête au cœur de laquelle s'opposent une vision claire de la RSE, structurée, partagée en interne et intégrée au cœur de l'activité, et à l'autre bout du spectre, une RSE encore vue comme un sujet « en marge du développement » ou davantage perçue comme une contrainte.

## COURTIERS NOTRE LIEN VOTRE FORCE AU QUOTIDIEN



### Nouer des liens avec AÉSIO mutuelle, c'est l'assurance d'un partenariat gagnant-gagnant.

Au quotidien, vous bénéficiez d'un accompagnement et d'une expertise en protection sociale.

AÉSIO mutuelle c'est aussi des services qui rendent vraiment service : ateliers prévention sur mesure, consultations médicales à distance 24h/24 et 7j/7, assistance en cas de coups durs...

**Contactez-nous :**  
**[courtage@aesio.fr](mailto:courtage@aesio.fr)**  
**ou rendez-vous sur [aesio.fr](https://www.aesio.fr)**



DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

# LE COURTIER AU CŒUR



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

**albingia.fr**

## EXPERTISES

**[Valérie Loizillon]** L'écueil que nous observons souvent, et pas uniquement d'ailleurs sur le marché de l'assurance, réside dans la juxtaposition des actions, sans qu'elles soient reliées à une ambition. Or, une démarche prend du sens si elle part de l'ADN de l'entreprise, de ses valeurs mais aussi de ses enjeux de développement. Arrive ensuite l'incarnation de la démarche au quotidien. Comme vous le constatez, chaque organisation aura sa propre vision du sujet, liée à son histoire et à son modèle économique. Beaucoup d'entre elles vont travailler sur des critères à atteindre, au lieu de s'intéresser à la vision globale. Nous sommes là pour les aider à faire le lien entre leurs actions, les référentiels et une ambition. Les organisations peuvent gagner un temps précieux en adressant le sujet de cette manière.

### **[LNRC] Comment voyez-vous l'année 2022 pour Assurance for good ?**

**[Valérie Loizillon]** La RSE constitue une thématique dynamique, porteuse de multiples opportunités pour les entreprises, mais également source d'inconfort parfois pour les dirigeants, notamment sur son volet réglementaire. La réglementation européenne est en phase d'accélération. Ainsi en matière de finance durable, trois textes majeurs viennent s'imposer aux acteurs de l'assurance :

- Le règlement Taxonomie, qui définit les activités durables versus les activités non durables ;
- Le règlement SFDR qui vise à exiger un reporting ESG des investisseurs et une transparence sur les aspects ESG des produits qu'ils proposent à leurs clients ;

- Et la Directive CSRD, qui devra être transposée en droit français avant fin décembre 2022 et qui va imposer un *reporting* extra-financier à toutes les entreprises de plus de 250 salariés.

Le nombre d'acteurs concernés par des obligations en matière de RSE va croissant et le *reporting* RSE devient plus normé et plus structuré pour faciliter les comparaisons entre les entreprises et la mesure de leur contribution à la transition écologique. C'est un enjeu majeur. Pour accompagner cette évolution, je prépare actuellement une formation certifiante sur le *reporting* extra-financier. C'est un programme développé par l'université Paris Dauphine-PSL en partenariat avec l'ASFOREF, l'institut de formation professionnelle des experts-comptables. Comme les courtiers, ceux-ci sont des acteurs de proximité qui dialoguent étroitement avec les dirigeants d'entreprises.

**[Sophie Laxenaire]** Nous sommes convaincues que les courtiers doivent s'intéresser à la RSE à un double titre, celui de leur propre cabinet mais aussi pour avoir la capacité de conseiller leurs clients de toutes tailles dans la prise en main de ce sujet protéiforme et complexe.

De notre côté, chez Assurance for good, nous nous structurons avec des moyens supplémentaires pour accompagner la demande de nos clients qui s'accélère. Même si les enjeux sont connus des entreprises depuis longtemps, nous assistons à leur cristallisation, sous la double pression des donneurs d'ordre et de la réglementation. ■

**Propos recueillis par Céline Meslier**